

EDIT DE NANTES HABITAT JEUNES **Site BREA**

Appel à projet de partenariat
pour la mise à disposition et
l'animation de locaux
à compter de Septembre 2021



Edit de Nantes Habitat Jeunes
7 rue de Gigant – 44000 – NANTES
Tél : 02.40.73.41.56
Email : siege@edit-nantes.fr
Site internet : www.edit-nantes.fr



Introduction :

L'association Edit de Nantes Habitat Jeunes est en cours de réalisation d'un projet d'acquisition / réhabilitation des locaux de l'ancien EHPAD situé au 9 rue de Bréa à Nantes.

Ce projet vise à transférer, dans ces nouveaux locaux les activités de l'association installées jusqu'à présents dans la résidence Embarcadère située du 1 au 7 rue de Gigant à Nantes.

Au terme de ces travaux et du transfert d'activités prévu pour la fin du deuxième trimestre de l'année 2021, on trouvera dans ces nouveaux locaux :

- Une résidence Habitat Jeunes (ex : Foyer de Jeunes Travailleurs) comprenant 94 logements (studios) pour accueillir des jeunes de 16 à 30 ans en mobilité sociale et/ou professionnelle, des espaces administratifs, des bureaux, des lieux de service et des espaces d'animation liés à cette résidence,
- Le Service Passerelle Logement avec ses espaces d'informations et d'animations dédiés au logement ainsi que des bureaux,
- Le Siège de l'association Edit de Nantes Habitat Jeunes,
- Des espaces d'animation et des salles de réunion accessibles à un large public, ouvert sur le quartier et la ville,
- Un « espace partenaires » d'une superficie d'environ 300 m² afin de permettre à des organismes de développer leurs propres projets en lien avec celui de l'Edit de Nantes Habitat Jeunes et des publics accueillis.

Un appel à projet pour le plateau partenaires :

Depuis sa création, L'association Edit de Nantes Habitat Jeunes a toujours eu la volonté d'ouvrir ses locaux à différents types de publics et d'activités. Nous souhaitons que nos résidences soient des lieux de rencontres, d'expérimentations, où cohabitent des individus partageant des valeurs communes autour de la culture, de la solidarité, de l'Economie sociale et Solidaire...

En accueillant une diversité d'activités sur un plateau partenaires, nous voulons créer de nouvelles synergies et interactions entre différents publics. Les étages dédiés à l'hébergement des jeunes ne seront pas accessibles aux structures occupantes du plateau partenaires, mais de nombreux espaces communs - intérieurs et extérieurs - seront à disposition de toutes et tous pour faire vivre le lieu et favoriser les échanges entre les individus présents sur le site (résidents, salariés, usagers, habitants du quartier, utilisateurs divers, etc.).

Le partage d'information, la rencontre, les discussions, la pratique d'activités communes sont autant d'occasions qui assureront la convivialité du lieu. Outre cette ambition simple de vivre ensemble et de partager des espaces de rencontre, la proposition de tout projet d'interaction avec les résidences (ateliers, cours de français, cuisine, rencontres, ou toute autre idée...) sera appréciée dans les candidatures.

Les actions développées par les structures devront prendre en compte une ou plusieurs des thématiques développées quotidiennement par Edit de Nantes Habitat Jeunes (l'environnement, le développement durable, la mobilité, le numérique, l'emploi ou la formation, la mise en œuvre de projets collectifs, etc...) et viseront à favoriser l'engagement et l'accompagnement des jeunes dans des dynamiques de projet.

Présentation de l'association :

EDIT DE NANTES HABITAT JEUNES, association créée en 1931 et reconnue d'utilité publique en 1937 est adhérente de l'Union Nationale et de l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ et URHAJ). Elle accueille chaque année dans ses résidences et services sur l'agglomération Nantaise :

- Plus de 1200 jeunes de 18 à 30 ans, seuls, en couple ou des familles mono parentales
- Issus de toutes origines géographiques ou sociales
- Aux statuts divers (jeunes travailleurs, apprentis, stagiaires en formation, demandeurs d'emploi, étudiant/salarié ...) ayant tous un point commun : la mobilité.
- A la recherche d'une solution souple de logement temporaire, les durées de séjours varient d'un mois à deux ans.

Le projet de l'association visant à permettre l'accès à l'autonomie des jeunes se met en œuvre en référence aux valeurs de l'éducation populaire et s'appuie sur les principes de l'Economie Sociale et Solidaire. Ses domaines d'action, qui ont pour objectif la socialisation des jeunes, s'exercent dans des lieux de vie, organisés sur des critères de mixité sociale tout en offrant des services personnalisés et une vie sociale dynamisante :

- **Le logement :**
 - **Les Résidences Habitat Jeunes** avec une gamme de 390 logements, permettent d'accueillir en permanence environ 420 jeunes. Ces logements sont tous conventionnés à l'APL, et sont meublés. Le taux d'occupation est proche des 100%.
 - **Le Service Passerelle Logement** ayant une mission d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes de l'agglomération sur toutes les questions relatives à l'accès ou au maintien dans le logement. Passerelle Logement gère aussi 140 logements en diffus sur le territoire de l'agglomération Nantaise, offre locative complétée par un accompagnement vers le logement de droit commun, en partenariat avec les bailleurs HLM et privés,
- **La culture, les loisirs, le sport :** des équipes de professionnels (I.S.E, animateurs...) et des instances de participation des jeunes (conseils de résidents, fonds de solidarité ...) dans des espaces collectifs adaptés,
- **L'emploi et la formation**, en lien avec les partenaires locaux (mission locale, centres de formation...),
- **La santé, l'environnement, les conduites à risques :** sous l'angle de la sensibilisation, de la prévention et du développement d'actions,
- **L'accompagnement personnalisé :** par des professionnels qui accompagnent certains jeunes en plus grande difficulté,
- **L'animation de territoire**, et notamment par l'ouverture des équipements sur son environnement par le prêt ou la location de locaux ou par la mise en place d'actions partenariales.

Ses lieux d'activités couvrent le territoire de l'agglomération :

- **La résidence Embarcadère** à NANTES qui se délocalisera dans de nouveaux locaux rue de Brea en 2020,
- **La résidence OCEANE** à St HERBLAIN,
- **Les résidences GRAND VOILE et JULES VERNE** à REZE,
- **PASSERELLE Logement**, sur l'ensemble de l'agglomération.

Plus d'information sur notre site : www.edit-nantes.fr

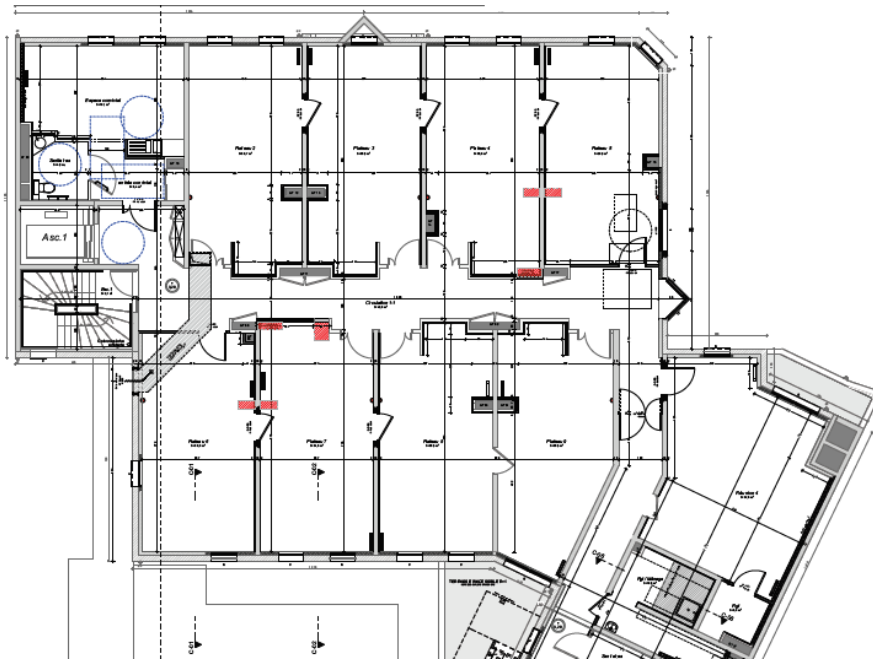
Localisation et moyens prévus

- Les locaux sont situés au 9 rue de Bréa à Nantes, l'accès public se fera par cette entrée. De nombreux moyens de transports en commun, situés à proximité desservent cet équipement (Tram ligne 1, Bus, station Bicloo...)
- Une entrée technique réservée au personnel et aux utilisateurs de l'espace partenaires est possible par la rue Sibille



Les lieux dédiés à l'espace partenaires

- 8 salles fermées, situées au 1^{er} étage et d'une surface moyenne de 30 m²
- Les salles seront mises à disposition sans équipement ni mobilier, sols et murs finis, avec installation électrique et possibilité raccordement internet
- 1 espace convivial / cuisine /WC réservé aux utilisateurs de l'espace partenaires
- 1 salle de réunion (20 personnes) attenante à l'espace partenaires
- Des possibilités d'accès ponctuels aux autres salles de réunions et salles d'animation existantes dans l'établissement
- 1 accès sécurisé et indépendant du fonctionnement de la résidence pour les utilisateurs de l'espace partenaires



Sur les 8 espaces disponibles, Il est envisagé la possibilité pour les candidats de demander la mise à disposition d'une seule ou de plusieurs salles pouvant ainsi permettre la cohabitation de plusieurs activités ou plusieurs projets sur ce site.

La mise à disposition des locaux du plateau partenaires ne pourra être effective qu'à compter du 1^{er} septembre 2021

Les modes de fonctionnement :

- Durée d'occupation : L'occupation des locaux sera régie par une convention d'une durée minimale de 12 mois avec possibilité de renouvellement par périodes annuelles,
- Les locaux seront fournis sans mobilier en dehors de la salle de réunion et de l'espace convivialité (voir détail du mobilier en annexe),
- Possibilité d'aménagement intérieur par l'occupant les locaux devant être rendus dans l'état initial à la fin de la convention d'occupation,
- L'ensemble des charges de fonctionnement des locaux (**hors téléphonie et internet**) sera intégré dans le montant de la redevance mensuelle,
- L'entretien (ménage) des espaces de circulations, de l'espace convivial et de la salle de réunion sera à la charge de la résidence Embarcadère. L'entretien des 8 espaces fermés sera à la charge des utilisateurs,
- L'occupant devra souscrire une assurance responsabilité civile et risques locatif (dégradation, incendie, inondations, etc...).

Le montant des redevances :

La redevance mensuelle d'occupation ne sera pas assujettie au régime de la TVA. Elle s'établira à 150 €/an/m² soit un montant, par cellule variant entre 540 € et 570 € mensuel.

Cette redevance prend en compte une partie de l'investissement initial (travaux de rénovation et d'aménagement des espaces communs, entretien des réseaux, etc.), elle intègre les fluides (eau, électricité, chauffage...) et les charges de fonctionnement global de la structure.

Les restrictions :

- Au regard des règles liées aux configurations de l'espace partenaires, il est impossible d'y ouvrir une boutique ou d'y organiser des événements publics. Cependant, en cas de projets spécifiques dans le cadre d'un partenariat avec l'association Edit de Nantes Habitat Jeunes, d'autres espaces de la structure pourront être mis à disposition pour l'organisation d'une manifestation publique temporaire
- Le stockage est également interdit sans aménagement adapté.
- Les activités présentant des nuisances (sonores, poussières, odeurs), qui pourraient gêner les jeunes logés à la résidence Habitat Jeunes ne seront pas retenues.

Les critères de sélection :

Toutes les structures issues du champ associatif, coopératif, culturel, artistique, artisanal et de l'économie sociale et solidaire sont bienvenues et peuvent candidater. Notre attention se portera sur le projet des candidats (champs d'activité, types et tailles des structures...), de leurs besoins en termes d'espaces et de leur volonté à participer activement à une dynamique collective résolument tournée autour d'une logique de projets.

Une attention particulière sera portée aux candidats qui souhaitent développer des actions ou des projets en lien avec les activités déjà développées par notre association (cf : voir thématiques citées précédemment).

Dans le cas où plusieurs projets ou plusieurs activités pourraient être amenées à cohabiter sur ce plateau Partenaires, une attention particulière sera portée sur la cohérence des projets et leurs compatibilités en matière de fonctionnement.

Dans cette optique, nous proposons aux structures candidates de nous adresser un document évoquant leurs envies, leurs projets, leurs enjeux professionnels ou personnels par rapport à la mixité des publics sur le site. Il s'agira de décrire par exemple votre conception de toute action propre à créer des rencontres et de la solidarité sur le site

Informations / renseignements :

Les locaux étant actuellement en travaux, ils ne seront pas accessibles pour une visite avant Mars 2021. Les plans des locaux pourront être envoyés en format numérique sur demande.

Pour plus d'informations ou de renseignements concernant l'appel à projets, merci d'envoyer un mail avec les questions à l'adresse suivante : brea@edit-nantes.fr à l'attention de M. FAURE Jean-Pierre Directeur Général de l'association.

Modalités de l'appel à projet :

Les candidatures s'effectueront uniquement par mail à l'adresse suivante : brea@edit-nantes.fr avec la référence « Appel à candidature plateau Partenaires BREA ».

La candidature devra se présenter sous forme d'un document de 5-6 pages maximum, en format pdf, présentant :

- L'historique, le projet et l'activité du candidat,
- Les personnes œuvrant pour l'organisme candidat,
- Des éléments de la structure financière de l'organisme (3 dernières années),
- Ses besoins en termes de locaux avec le nombre de pièces souhaitées pour développer son projet,
- Les intentions et le projet que l'organisme souhaite développer au sein du plateau partenaires ainsi que le son mode d'organisation et de fonctionnement.

Calendrier :

- Le dossier devra être remis par mail à Edit de Nantes Habitat Jeunes au plus tard le **18 décembre 2020 à 17h.**
- Une première sélection sur dossier sera effectuée et des rencontres pourront être programmées **au cours du 1^{er} trimestre de l'année 2021.**
- Le choix définitif interviendra au plus tard le **31 mars 2021.**
- La formalisation des objectifs de partenariat et l'écriture d'une convention de mise à disposition des locaux devront être effectives avant **le 30 juin 2021**
- La mise à disposition des locaux sera effective à compter du **1^{er} septembre 2021.**